

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20190923-011

du 23 septembre 2019

n°011

page 1/2

**EXTRAIT :**

**GRAND  
CHATELLERAULT**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

**PRESENTS ( 60 ) :** M. LAVRARD, J. MELQUIOND, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, J. DUMAS, E AZIHARI, B.ROUSSENQUE, J-M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, N.CASSAN-FAUX, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, C. GIGUET CLUCK (suppléante de J-M. TARDIF), A. PICHON, J. ROY, J-P. BARBOT, B.HENEAU, I. BARREAU, D. BOIREAU, J-C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISE, P. BIGOT, B.de COURRÈGES, P. MOREAU, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, D.TREMBLAIS, P. VILLETTE, R. GRANDIN, A. GUIMARD, C.PIAULET, B. SULLI, D.GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, F. REBY, G. WIBAUX, E. BAILLY, P.BARBOT, J-J. BERTHELLEMY, A. BRAGUIER, J-P. CONTE, M. GODET, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, D. CHAINE, P. FOUCTEAU, M. PONTHER

**POUVOIRS ( 11 ) :** I. RABUSSIER donne pouvoir à H. COLIN  
P. ROCHER donne pouvoir à P. VILLETTE  
B. FONTAINE donne pouvoir à JP. CONTE  
JP. ABELIN donne pouvoir à M. LAVRARD  
L. RABUSSIER donne à pouvoir AF. BOURAT  
C.FARINEAU donne pouvoir à E. AZIHARI  
P. MIS donne pouvoir à JM. MEUNIER  
T. BAUDIN donne pouvoir à M. BEN EMBAREK  
M. MONTASSIER donne pouvoir à H. PREHER  
F. BRAILLARD donne pouvoir à G. MAUDUIT  
JF. DABILLY donne pouvoir à D. CHAINE

**EXCUSES (11) :** G. MICHAUD, M. METAIS, E. AUDEBERT, J-M. MAZAUD, B. MORIN, J-L. POYANT M-L. CHABOT, T. PRIEUR, C. PÉPIN, F. SCHMITT, P. BERNARD

Nom du secrétaire de séance : Martine GODET

**RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT**

**OBJET : Conservatoire Clément Janequin - Acceptation de don d'un piano et d'un harmonium**

*Madame Véronique Monnet, professeure de piano au conservatoire Clément Janequin, est décédée le 29 avril 2019. Sa famille a souhaité faire don à l'établissement de son piano Bechstein ainsi que d'un harmonium Kasriel. Ce geste contribuera à préserver la mémoire d'un professeur apprécié, tout en marquant une continuation pédagogique de son enseignement.*

*Il convient donc de délibérer pour accepter ces dons.*

\*\*\*\*\*

**VU** le courrier de l'époux de Madame Véronique Monnet, Monsieur Philippe Monnet en date du 15 avril 2019 mentionnant la volonté de celui-ci de faire don d'un piano Bechstein modèle C-91 « Grand concert » N° de série 183192, estimé 19000 € par Jean-Pierre Manceau, accordeur de pianos, demeurant 1 impasse des Gallois Etables à Charrais 86170, et d'un harmonium Kasriel, sans valeur marchande,

**VU** le courrier de réponse de la collectivité en date du 22 mai 2019, témoignant de la générosité de cette proposition et définissant les modalités préalables à l'acceptation du don,

**VU** l'article 3 alinéa III-3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et notamment du conservatoire à rayonnement départemental Clément Janequin,

Envoyé en préfecture le 24/09/2019

Reçu en préfecture le 24/09/2019

Affiché le 25 SEPT 2019

ID: 086-248600413-20190923-CC\_20190923\_011-DE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT**

**Délibération du conseil communautaire**

**ACTE N° CC-20190923-011**

**du 23 septembre 2019**

**n°011**

**page 2/2**

**CONSIDERANT** que la donation effectuée par Monsieur Philippe Monnet présente un intérêt indéniable pour le conservatoire, par sa valeur et par sa portée symbolique,

Le Conseil Communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'accepter le don du piano Bechstein modèle C-91 « Grand concert » N° de série 183192 ainsi que de l'harmonium Kasriel,
- de prendre en charge de déménagement de ces instruments entre le domicile de M. Philippe Monnet et le conservatoire Clément Janequin,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La responsable du service juridique,  
Nadège GROLLIER